Vendredi 1er février 16 h 47 [GMT + 1]

NUMERO 282

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde— PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNÈS AFLALO

www.lacanquotidien.fr

▪ MPT ▪

Mariage, un garde fou

par Nathalie Georges-Lambrichs

Tandis que « le mariage » fait couler la salive et courir les plumes, une des quelques rares et donc précieuses maximes tombées des lèvres paternelles m'est revenue : « le mariage, c'est un garde-fou ». Il l'avait dit non pas à moi, mais à celui qui, plutôt adepte de ladite union libre avec laquelle le lien matrimonial faisait couple en ce temps-là, ne se pressait pas assez, selon son goût, de lui demander la main de sa fille. L'énoncé eut pour effet d'accélérer la demande et bientôt la cérémonie, juste après laquelle fut répandu dans mon oreille bien marrie le sel de cette conversation des deux compères. « On se marie pour dix ans » avait été le corollaire de la maxime, devais-je apprendre trois ans plus tard quand s'imposerait le divorce, prématuré donc, par rapport à un idéal déjà bien tempéré. Restait l'énigme de la portée d'un tel axiome : qui le fou, qui le garde, et à quelle fin cette [bonne ?] garde ? Si le lexique, en cela rigide, distribue le masculin et le féminin et détermine que le fou ne peut être que l'homme, cette évidence lexicale ne m'assurait pas de ce qu'était un homme, ni donc un fou.

Autrement précise, la topologie indiquait qu'il y avait un trou, autour duquel s'enroulait une protection nommée mariage. L'enjamber, c'était être fou. Mais par quel autre tour de folie se marier serait ne l'être pas ?

1964 : sept ans avant cette union éphémère, je découvre, dans la mise en scène de Jorge Lavelli, la pièce de Gombrowicz intitulée *Le Mariage* au Récamier. Ferraillant avec Lucien Goldman, Gombrowicz écrit : « Ce qui devrait être familier aux spectateurs, c'est la façon même dont se crée, dans *Le Mariage*, la réalité. Je pense ici à l'action, à son écoulement titubant, somnambulique et fou d'une scène à l'autre. On dirait que la pièce marche, qu'elle avance comme un ivrogne ou un fou. Eh bien, l'Histoire aujourd'hui ne marche plus comme avant ! Aujourd'hui, l'homme s'est senti délivré

de tous les principes absolus et libre de se former, de se forger lui-même, à travers les autres hommes ! Ce fait ne devait-il pas se refléter dans l'écriture dramatique ? »

Le mariage concentre donc la folie ? La perspective dans laquelle il apparaît ici débouche sur son défaut de garantie divine. Perdurant, opaque et seul, il dérive jusqu'à percuter un vivant, en faire un héros, lequel, dès lors, ne veut plus que se marier… Mais comment authentifier ses noces, sinon par un sacrifice ? Le dramaturge renonce au sang, et fait tomber le rideau : le mariage n'aura pas lieu. La dramaturgie a-t-elle eu raison du mariage lui-même ?

1 an	Coton	21 ans	Opale	41 ans	Fer
2 ans	Cuir	22 ans	Bronze	42 ans	Nacre
3 ans	Froment	23 ans	Béryl	43 ans	Flanelle
4 ans	Cire	24 ans	Satin	44 ans	Topaze
5 ans	Bois	25 ans	Argent	45 ans	Vermeil
6 ans	Chypre	26 ans	Jade	46 ans	Lavande
7 ans	Laine	27 ans	Acajou	47 ans	Cachemire
8 ans	Coquelicot	28 ans	Nickel	48 ans	Améthyste
9 ans	Faïence	29 ans	Velours	49 ans	Cèdre
10 ans	Etain	30 ans	Perle	50 ans	Or
11 ans	Corail	31 ans	Basane	55 ans	Orchidée
12 ans	Soie	32 ans	Cuivre	60 ans	Diamant
13 ans	Muguet	33 ans	Porphyre	65 ans	Palissandre
14 ans	Plomb	34 ans	Ambre	70 ans	Platine
15 ans	Cristal	35 ans	Rubis	75 ans	Albâtre
16 ans	Saphir	36 ans	Mousseline	80 ans	Chêne
17 ans	Rose	37 ans	Papier		
18 ans	Turquoise	38 ans	Mercure		
19 ans	Cretonne	39 ans	Crêpe		
20 ans	Porcelaine	40 ans	Emeraude		

En effet, tout démontre que ce n'est que si « le mariage » cesse d'être Le mariage que les fous que nous sommes tous peuvent y trouver un abri. Lacan, dans son Séminaire sur l'identification, situant la loi dans sa dimension toute prosaïque, réservait celle du drame aux personnages que les névrosés figurent sur la scène du monde, et qui se distinguent de payer le prix d'un accès au savoir, sur une Autre scène : « Sommes-nous chargés de donner justification à la subsistance pratique du mariage comme institution à travers même nos transformations les plus révolutionnaires ? […] Les nécessités du mariage s'avèrent, pour nous, être un trait proprement social de notre conditionnement : elles laissent complètement ouvert le problème des insatisfactions qui en résultent, à savoir du conflit permanent où se trouve le sujet humain, pour cela seul qu'il est humain, avec les effets, les retentissements de cette loi du mariage. »

Or, si c'est au corps que la morsure du signifiant imprime sa jouissance énigmatique, le lien entre la loi privée qu'est la répétition au-delà du principe de plaisir et la loi au sens du droit reste en question. Entre la norme et la folie aucune cartographie sinon de prêt-à-porter de mode ou de conformité n'a lieu. Dans cet écart, reste chance, alors, de faufiler un savoir cru en son propre, dans une langue, vivante, et susceptible de faire lien social, *in* ou *out marriage*, facultatif.

Restent les prêtres, condamnés, encore, au célibat…

La constitution bisexuelle de l'être humain

par Solenne Albert

La psychologie recherche des critères objectifs de masculinité et de féminité

La première distinction qui existe entre les créatures humaines est celle du masculin et du féminin. Mais avons nous si facilement la certitude d'être un homme ou d'être une femme? Seule la science anatomique reconnaît avec certitude et simplicité le masculin et le féminin. Dans sa conférence de 1933, intitulée « La féminité », Freud pose cette question: Y a-t-il des « qualités psychiques » permettant de différencier un homme d'une femme? Il constate que lorsque nous considérons qu'un être humain se comporte – sur tel point – de façon féminine – sur tel autre, de façon masculine; cela revient, à chaque fois, à se reporter à « l'anatomie et à la convention. » En matière de ce qu'il convient de faire, pour être un homme ou pour être une femme, à chaque fois, la réponse qui survient ne peut qu'inclure des préjugés. Il n'y a pas de contenu, pas de critères objectifs qui permettraient de dire: ce comportement appartient à la catégorie homme, celui ci à la catégorie femme. Il conclue que « masculinité et féminité sont des caractères inconnus que l'anatomie de peut saisir » et il souligne que dans certaines cultures, c'est le père qui élève les enfants, ce qui démontre que la tâche du soin et de la couvée n'est pas non plus un marqueur sexuel et ne dit rien d'une position féminine ou masculine. Ainsi, Freud soutient que nous n'avons pas, posé dans le monde, le masculin et le féminin. Il n'existe pas un « répartitoire sexuel » (1), ce que Lacan, jusqu'à son dernier enseignement, soutiendra. « Il est bien clair qu'il n'y a aucun moyen de répartir deux séries quelconques d'attributs qui fassent une série mâle d'un côté, et de l'autre la série femme. » (2)

Du point de vue de la psychanalyse: examiner comment on devient homme ou femme

Freud déduit de cette difficulté une impasse logique que la psychanalyse ne prétend pas résoudre mais examiner. La psychanalyse ne prétend pas dire ce qu'est un homme ou ce qu'est une femme, mais elle s'intéresse au chemin singulier qu'emprunte l'être parlant pour parvenir à l'assomption de son sexe. En 1956, dans son séminaire III, reprenant ce texte de Freud (chapitres 12 et 13), Lacan souligne que ce dont il s'agit, chez tout être parlant, c'est de la question « Qui suis-je? », « Suis je un homme ou suis je une femme? » C'est « du caractère problématique de toute identification symbolique » dont il s'agit chez l'être parlant. Quelle que soit l'histoire de chacun, les aléas de sa venue au monde, les hasards ou déterminations signifiantes; les identifications ne suffisent jamais à répondre à la question « Qui suis je »? Chaque être parlant est donc appelé à se positionner, à inventer une réponse unique à cette question énigmatique et en partie insoluble qui concerne son rapport à son propre sexe.

L'hypothèse Freudienne de la bisexualité psychique

De ce point de départ, Freud en déduit l'hypothèse de la bisexualité psychique: « Nous disons donc qu'un être humain, mâle ou femelle, se comporte sur tel point de façon masculine, sur tel autre

d'une façon féminine. » (3) Dans son texte « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine », Freud précise: « Notre libido à tous hésite normalement la vie durant entre l'objet masculin et l'objet féminin. » Il souligne ce point: « La psychanalyse n'est pas appelée à résoudre le problème de l'homosexualité. Elle doit se contenter de dévoiler les mécanismes psychiques qui ont conduit à la décision dans le choix d'objet, et de suivre les voies qui conduisent de ces mécanismes aux montages pulsionnels. » (4) Il poursuit: « La psychanalyse est sur le même terrain que la biologie en ceci qu'elle prend comme hypothèse une bisexualité originaire de l'individu humain. Quand à l'essence de ce que, au sens conventionnel ou au sens biologique, on nomme « masculin » ou « féminin », la psychanalyse ne peut l'élucider; elle reprends à son compte les deux concepts et les met à la base de ses travaux. » Aujourd'hui, l'idéal moderne de transparence et de classification – soutenu par les progrès de l'imagerie cérébrale, serait de pouvoir définir ce qu'est un homme et ce qu'est une femme. Y aurait-il une aire du nursing? Les neurosciences espèrent-elles découvrir une zone cérébrale de la maternité?

Il n'existe pas de norme sexuelle

Freud s'est très vite aperçu que l'homme et la femme ne sont pas « comme le fil et l'aiguille » et que le ternaire Oedipien : Père – Mère - Enfant - ne permettait pas de répondre à la question « Qu'est ce qu'un homme?» ou « Qu'est ce qu'une femme? ». Il s'était aperçu que ce ternaire était un édifice de la névrose, une construction dont le socle mythique: l'amour - recouvrait la question du désir et de la jouissance propre à chacun. Il avait remarqué qu'au niveau inconscient, la croyance en l'Oedipe entraînait une croyance en un programme sexuel, là où, justement, tout programme fait défaut. C'est cette croyance qui est découverte puis progressivement abandonnée dans une cure analytique. Chacun arrive avec son « programme sexuel » puis découvre l'anormalité – au sens d'absolue singularité - de son mode d'aimer, de jouir et de désirer. En terme de rencontre amoureuse, il n'y a pas plus de loi naturelle que de modèle. Le partenaire amoureux est toujours symptomatique, choisit en fonction de toute une histoire signifiante complexe, histoire qui se combine à la contingence. Ce que Freud démontre, dès 1905, dans ses « Trois essais sur la théorie de la sexualité infantile », c'est que toute sexualité humaine est fondamentalement perverse, déviante, bizarre. Il a démontré que l'être humain n'a jamais un rapport simple à la sexualité et que le point de départ, c'est le désordre (5). Croire au couple: père-mère/homme-femme, c'est croire qu'il existerait une sexualité normale, génitale, adulte. Or il n'y a rien, dans la sexualité humaine, qui ne soit tordu, étrange, atypique. Les slogans entendus lors des manifestations contre le mariage homosexuel « Papa + Maman: Y'a pas mieux pour un enfant », ne veulent rien savoir de cette part opaque, méconnue de soi même, qui habite l'être parlant. Père et mère sont des mots écrans. Ils ne disent rien de la jouissance de chacun – homme ou femme. Cette jouissance, dont chaque enfant est le symptôme, reste voilée derrière l'écran du fantasme: Papa + Maman.

Cliniquement, c'est de cette jouissance singulière de la langue dont les patients témoignent. Dans la clinique, ce qu'il est possible d'apercevoir, c'est qu'un sujet n'a pas tant affaire à un père ou à une mère qu'au langage lui même, c'est à dire à la jouissance de la langue, à la manière dont l'Autre jouit de la langue et dont lui même a été absorbé, capturé par cette langue et a choisit d'y répondre. « C'est le langage qui est le vrai géniteur » (6) . L'être parlant est un corps affecté par les mots et quelle que soit son histoire, « il revient à chacun, de trouver son chemin dans la forêt du langage » (7).

(1) Jacques-Alain Miller, « Un répartitoire sexuel », La Cause Freudienne n°40, 1999
(2) J. Lacan, Le Séminaire Livre XIX, Ou pire..., p.187
(3) S. Freud, Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine, PUF, p.256
(4) Idem, p.270
(5) J.L. Gault, Préparation des Soirées d'Etude Cliniques 2012 à Nantes, Inédit
(6) Enseignement de la Section Clinique de Nantes, 2011-2012, « Métaphore paternelle et sexualité féminine ».
(7) J.L. Gault, Enseignement prononcé dans le cadre de la Section Clinique de Nantes, 2011-2012

Made in papa-maman

par Benoît Delarue

Des psys déboussolés

L'une des préoccupations majeures des psys opposés au « mariage pour tous » porte sur le devenir des enfants élevés par les couples homoparentaux. Ils s'inquiètent, au nom de l'Œdipe, des conséquences néfastes qu'aurait sur ces enfants une éducation sans le couple père-mère et sans la différence des sexes qu'il implique. Cela introduirait un faux dans la filiation, un mensonge à l'origine. L'un d'entre eux se dit même embarrassé lorsqu'il envisage sa pratique future auprès d'enfants de couples homoparentaux. Qui fait le « papa » et qui fait la « maman », sera-t-il alors obligé de demander, étant donné qu'il reçoit toujours les parents séparément pour parler de leur enfant…

Un autre psy, cité par *Le Figaro*[1], Maurice Berger – chef de service en psychiatrie de l'enfant au CHU de Saint-Étienne – avance que « les interactions avec la mère sont radicalement différentes de celles avec le père », si bien que « les mères recherchent plutôt le bien-être de l'enfant, son confort, échangent de longs regards avec lui » ; tandis que « les pères sont dans un rapport plus stimulant, avec des jeux plus physiques comme soulever le bébé en l'air ».

Ce n'est pas forcément faux. Mais est-ce vrai pour autant ? Les psys opposés à l'homoparentalité appuient leurs arguments sur une supposée norme oedipienne, la norme hétérosexuelle *made in* « papa-maman ».

Réalité et fantasme

La parenté, dit Jean-Pierre Winter, est « un système de places centré sur la différence des générations, c'est-à-dire sur la reconnaissance de la réalité pragmatique de la procréation : pour faire un enfant, il faut la rencontre de deux êtres, porteurs d'un gamète mâle et d'un gamète femelle »[2].

Éduquer et aimer son enfant, indépendamment de la relation sexuelle à partir de laquelle il a été conçu, est selon lui un déni de réalité. J.-P. Winter souligne qu'il ne remet pas en cause l'adoption – puisqu'à l'origine l'enfant est le produit d'un accouplement entre deux êtres – ni la manière dont un couple homo peut s'occuper d'un enfant. Cependant, il reste opposé au mariage homosexuel puisqu'il permettrait l'adoption plénière, alors même que l'enfant resterait pourtant le fruit d'un accouplement entre un homme et une femme. C'est un paradoxe que J.-P. Winter justifie ainsi : la reconnaissance légale du conjoint comme autre parent, que la loi entérinerait, donnerait selon lui caution à un fantasme (celui de se dire parents hors reproduction) et dénaturerait du même coup la réalité biologique, base sur laquelle se fonderait la filiation et la transmission[3]. Pas de filiation légitime, donc, sans la nature.

Il ajoute d'autres arguments dont celui-ci : « Les enfants ont besoin d'amour, répète-t-on partout. Bien sûr qu'ils ont besoin d'amour, mais ça ne suffit pas ! Les cabinets de psychanalystes, les prisons et les asiles psychiatriques regorgent de gens qui ont reçu beaucoup d'amour ! »[4] La filiation naturelle ne donne effectivement aucun gage de bonne « santé mentale » ni ne met le sujet à l'abri de la jouissance ; la famille traditionnelle non plus. Il suffit d'observer ceux qui, d'une famille, passent parfois une vie à retracer la généalogie.

Les psys anti mariage homosexuel s'appuient sur l'Œdipe sans tenir compte du complexe de castration qui lui est indissociable, tant pour un homme que pour une femme. Lacan le faisait entendre de cette manière : « La *tomie* (coupure) c'est le destin ». Et c'est à partir du fantasme que le sujet tente de faire exister un rapport. Or, il ne revient pas à la psychanalyse de discriminer entre ce qui serait de la réalité et ce qui serait du fantasme. Elle a à accueillir, un par un, ce qui du fantasme donne cadre à la réalité, comme le disait en substance Lacan.

Quelles craintes ?

La crainte de ces psys serait-elle que des couples homosexuels fabriquent des enfants homosexuels ? Ce n'est pourtant pas la règle… Serait-ce l'effacement de la différence des sexes ? Répondons que les enfants la rencontrent d'une manière ou d'une autre. L'éducation, tâche impossible selon Freud, ne suffit certes pas à la transmission. Le désir, en revanche, est le point à partir duquel quelque chose passe dans la transmission. À la fin de son enseignement, Lacan mettait ainsi l'accent sur un désir incarné, en chair et en os. Celui qui le véhicule dépend de l'histoire du sujet : un homme, une femme, deux hommes ou deux femmes ensemble, un homme et une femme ensemble, un oncle, une tante, un professeur, etc. Peu importe, l'identification n'est pas la filiation.

Autre crainte : les enfants ne pourront que pâtir d'un tel mensonge. Maurice Berger alerte l'opinion : « L'enfant se retrouvera alors face à une énigme sexuelle. C'est pourquoi ceux que j'ai reçus étaient en général agités. Dans l'incapacité de relier conception de la sexualité et tendresse parentale, ils ne trouvaient pas de solution dans leur fonctionnement psychique. » Le *Figaro* le cite à nouveau : « Maurice Berger se rappelle d'une petite fille de 8 ans, élevée par sa mère et la compagne de celle-ci. Elle avait dessiné pour le docteur une reine entourée de plusieurs bambins. "*Elle m'avait ensuite expliqué que ces enfants avaient été fabriqués par la sœur de la reine avec une potion magique*", rapporte-t-il. » C'est pourtant une belle fiction inconsciente face à l'énigme du sexuel que tout *petit d'homme* rencontre.

Sur le même thème, J.-P. Winter insiste : « Les enfants sentent bien qu'on les mène en bateau et que quelque chose de crucial se joue, qui a à voir avec le corps des parents. Face à la fable, ils ont le choix entre désavouer leur propre perception ou cesser de faire confiance aux adultes. C'est le genre de choix impossible qui peut mener à la schizophrénie. Heureusement pour eux, à un moment donné, la fable s'efface devant la réalité. Aujourd'hui, on voudrait en quelque sorte faire une loi qui cautionne la fable. Lorsque deux lesbiennes disent à un enfant : (…) tu es le fruit de notre désir. L'enfant sait qu'il ne peut pas être le fruit du désir de deux femmes, l'histoire ne tient pas debout. »

Dans le document de l'EHESS[4], mis en ligne par le site internet *La Règle du jeu*, il est fort justement indiqué que « les parents adoptifs d'aujourd'hui revendiquent l'adoption *pour elle-même,* comme une façon pleinement légitime de *construire la filiation sur l'engagement d'élever comme le sien un enfant qu'on ne prétend certainement pas avoir fait*. Dans ce sens, ils sont de plus en plus attentifs au besoin de l'enfant de connaître son histoire, parfois de chercher ses origines. Ils comprennent qu'une telle quête ne les remet pas en cause dans leur place unique de parents selon la filiation, bien au contraire. » Les parents hétérosexuels adoptants n'ont déjà plus tellement tendance à mentir à leur enfant adoptif sur son origine ; gageons que les parents homosexuels seront encore moins enclins à la cacher, puisqu'en effet, cela sera moins aisé.

1- Agnès Leclair, « Adoption par les homos : les psys mettent en garde », *Le Figaro* du 2 octobre 2012.
2- Interview accordée par Jean-Pierre Winter au quotidien suisse *Le Temps*, « Homoparentalité, un déni de réalité », 8 juin 2010. Consultable en ligne à l'adresse : http://veille-education.org/2010/06/18/un-psychanalyste-contre-la-pretendue-homoparentalite.
3- *Cf.* l'article de Jean-Pierre Deffieux dans *LQ* n° 267, « Tradition ou transmission ? Sur quelques textes de Jean-Pierre Winter ».
4- « Mariage des personnes de même sexe et filiation : le projet de loi au prisme des sciences sociales ». Document d'analyse de l'EHESS, direction scientifique : Irène Théry. Consultable en ligne à l'adresse : http://laregledujeu.org/2013/01/18/11877/mariage-pour-tous-le-projet-de-loi-au-prisme-des-sciences-sociales/

▪ MARIAGE INTERNATIONAL ▪

Gay Marriage in the UK

It is imminent – It divides the Conservative Party and State and Church

par Natalie Wulfing

— At present, same sex marriage is illegal in the UK, however, since 2005 gay couples can enter into a 'Civil Partnership', which gives them the same legal rights and duties as a legal marriage – which of course includes the right to adopt or beget children.

The differences between Civil Partnership (for same sex couples only) and marriage (Civil or Religious, for a man and a woman only) are only in name - a civil partnership is not allowed to call itself a marriage – and therefore are primarily in religion.

— In 2011 the government started a Consultation to make a religious marriage ceremony as well as civil marriage for same sex couples legal. The intention was to introduce same sex marriage at the next election, which is in 2015.

The government's bill for same sex marriage, as a result of the consultation, is restricted to civil marriage now, but the debate about religion has started.

The Bill for same sex civil marriage has now been formally introduced to Parliament on 24 January 2013 and will be debated on 5 February. All main parties are in favour of it, including the Conservative Party – however, only in the Conservative Party are there internal disagreements about it, as it has a strong Christian element within in. It is expected that just below half of Conservative MPs will vote against it or abstain.
If the bill becomes law, civil partnerships can convert to marriages and church organisations can either subscribe to it, or stay exempt. The Church of England will stay exempt – as it is the State Church.

— The same bill includes allowing transgender people to change their legal gender and consequently remain legally married. [In contrast, in 1967 prohibition of marriage between same sex couples was extended to 'post-operative transsexuals' with the reason given by Justice Ormerod that "Marriage is a relationship which depends on sex, not on gender" (Talbot (otherwise Poyntz) v. Talbot) - making it clear that biology is nature, as it is for the church.]

The bill will on the other hand change another law (2010 Equality Act), to prevent people being able to sue a church that is not subscribing to it, such as the Church of England, thus protecting religious organisations and their rights. The bill is thus not equivalent to the 'right to a religious marriage ceremony'.

The more liberal religious groups have welcomed it (The Quakers perform same sex marriage ceremonies since 2009), the Catholic and the Anglican Church are against it, so are the Muslim Council and the Rabbinical Council of the United Synagogue.

— The Anglican Church is saying that equal marriage, including civil marriage rights for gay couples would "alter the intrinsic nature of marriage as the union of a man and a woman, as enshrined in human institutions throughout history" and that marriage assumes "an underlying biological complementarity which, for many, includes the possibility of procreation".

  The Anglican Church also fears that refusing to conduct religious ceremonies for gay couples, which would be their right in the UK, might be challenged in the European Court. Therefore it rejects the proposal as a whole including the civil part of it. It wants to remain the 'State religion of England', which it thinks would be in danger were it to agree with same sex marriage, as the consequence would be that no one could refuse to marry a gay couple in their church, that being the Church's legal duty.

The Catholic Church has started a petition against gay marriage organised by the Coalition for Marriage, which 550 000 people have signed.
It sees the widening of the division between Church and State in this bill, which it rejects.
A document, by a committee chaired by Rev Peter Smith, the Archbishop of Southwark, says the bill amounts to a "constitutional" change. Religious teachers and caring professions as well as charities and community organisations, which are particularly relied on in times of recession, were not enough protected to practice and voice their convictions. It issued the statement that same sex couples can be loving and caring parents after it had to undergo closures of Catholic adoption agencies that refused to place children with gay couples – they were all closed down by the government in the last few years.

— Public polls:

In 2004, before the Civil Partnership law, public opinion was 52% in favour and 45% against gay marriage. 65% were in favour of same sex civil unions though.

In 2009, 61% agreed with same sex marriage, not just civil union and 33% disagreed. Young people agreed to 78% with same sex marriage, and women agreed more than men (67% - 55%).

Since then, depending on the polling organisation and the question asked, between 43% (for full same sex marriage) and 71% (for equal rights in principle) agree with same sex unions of some kind.

In 2012, 55% were in favour of introducing same sex marriage.

Sources: Wikipedia, BBC NEWS online, Guardian online, Telegraph online

Wikipedia
http://en.wikipedia.org/wiki/Gay_marriage

BBC NEWS online
http://www.bbc.co.uk/news/uk-politics-21194052
http://www.bbc.co.uk/news/uk-18405318

Guardian online
http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2013/jan/29/lgbt-activists-marriage-reform

Telegraph online
http://www.telegraph.co.uk/news/religion/9835329/Gay-marriage-churches-which-opt-out-could-lose-Big-Society-role-Roman-Catholic-bishops-fear.html

▪ PARUTION ▪

INSTITUT LACAN

GROUPE-ÉCLAIR MPT

Du mariage et des psychanalystes

Préface de Bernard-Henri Lévy et Jacques-Alain Miller

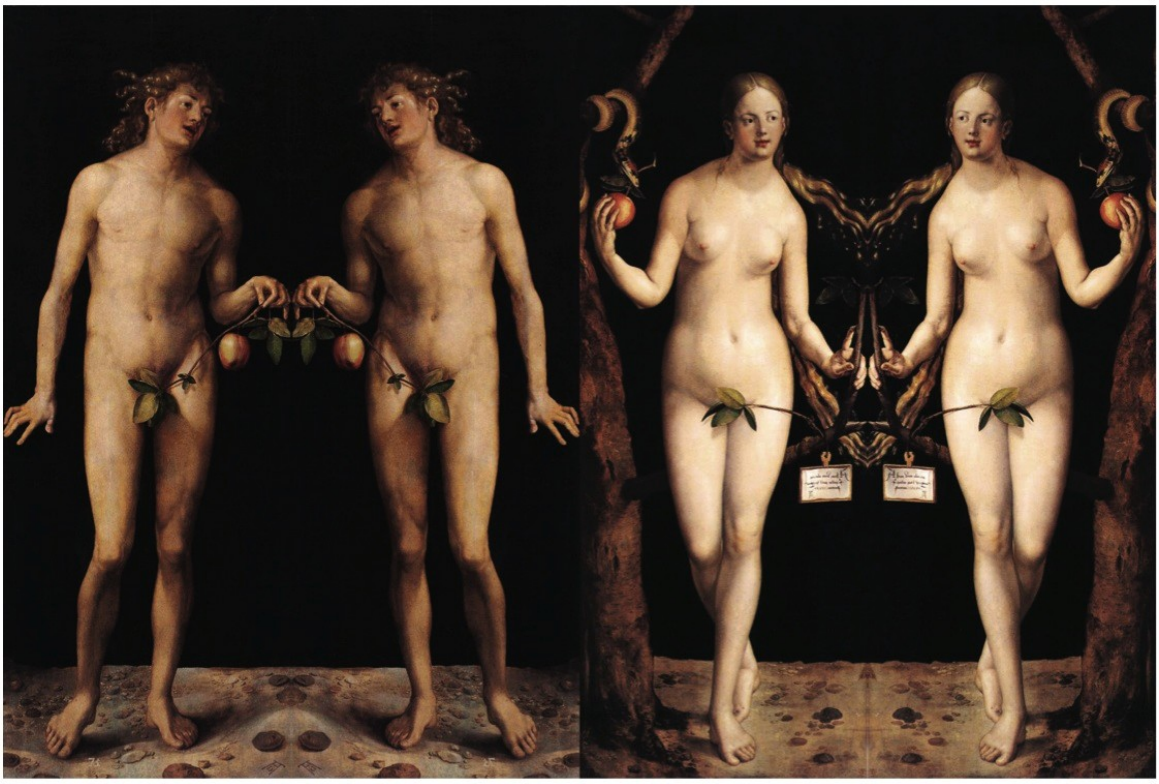

LA RÈGLE DU JEU

NAVARIN / LE CHAMP FREUDIEN

▪ RENDEZ-VOUS ▪

QUESTION D'ECOLE
D'un discours qui ne serait pas du semblant
L'ACTION LACANIENNE
Matin
Actualités de la passe
à l'Ecole de la Cause freudienne
9h30 – 9h 45 : Accueil et ouverture,
par Jean-Daniel Matet
9h 45 – 11h 30 :
Enseignements de la Commission de la passe
séquence animée par Anne Lysy, avec Hélène Bonnaud, Marie-Hélène Brousse, Sonia Chiriaco, Fabian Fajnwaks, Catherine Lazarus-Matet, Bernard Seynhaeve.
11h 30 – 11h 40 : Guy Briole présente
le Congrès de l'AMP 2014
11h40 – 11h55 Pause
11h 55 – 13 h 15 :
Discours privé, discours public :
l'AE interprète du malaise dans la civilisation ?
séquence animée par Patricia Bosquin-Caroz, avec Marie-Hélène Blancard, Bruno de Halleux, Anaelle Lebovits-Quenehen, Bernard Porcheret
Après-midi
animée par Jacques-Alain Miller
avec Jean-Pierre Winter, invité.
Analystes devant le
« mariage pour tous »
14h30 -15h30 : introduction de Jean-Pierre Winter, réponse de Jacques-Alain Miller
Interventions de Clotilde Leguil et Jean-Pierre Deffieux, et discussion
15h30-16h30 :
Influence des formes nouvelles du couple et de la famille sur la théorie et la pratique de la psychanalyse (I)
avec Deborah Gutermann-Jacquet et Gil Caroz
16h30 – 17h : Pause
17h-18h :
Influence des formes nouvelles du couple et de la famille sur la théorie et la pratique de la psychanalyse (II)
avec Pierre-Gilles Gueguen et Éric Laurent
18h –Clôture
Samedi 2 février 2013
9h30-18h
Maison de la Chimie
28 rue Saint-Dominique 75007 Paris
Inscriptions : www.causefreudienne.org

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE *7 JOURS SUR 7* **L'OPINION ÉCLAIRÉE**

▪ comité de direction

présidente eve miller-rose eve.navarin@gmail.com

rédaction et diffusion anne poumellec annedg@wanadoo.fr

conseiller jacques-alain miller

▪ rédaction

coordination anne poumellec annedg@wanadoo.fr

comité de lecture pierre-gilles gueguen, jacques-alain miller, eve miller-rose, anne poumellec, eric zuliani

édition cécile favreau, luc garcia, bertrand lahutte

▪ équipe

▪pour l'institut psychanalytique de l'enfant daniel roy, judith miller
▪pour babel
-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole graciela brodsky
-Lacan Quotidien au brésil angelina harari
-Lacan Quotidien en espagne miquel bassols
▪traductions chantal bonneau (espagnol) maria do carmo dias batista (lacan quotidien au brésil)
▪designers viktor&william francboizel vwfcbzl@gmail.com
▪technique mark francboizel & olivier ripoll
▪médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

▪ecf-messager@yahoogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : philippe benichou

▪pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse

▫ responsable : gil caroz

▪amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse ▫ responsable : oscar ventura

▪secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis ▫ responsables : anne lysy et natalie wülfing

▪EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela associação mundial de psicanálise (amp) em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : maria cristina maia de oliveira fernandes

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR CLIQUEZ ICI.

• *À l'attention des auteurs*

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (anne poumellec annedg@wanadoo.fr) **ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",**
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫ Paragraphe : Justifié ▫ Notes : *manuelles* **dans le corps du texte, à la fin de celui-ci, police 10 •**

•*À l'attention des auteurs & éditeurs*

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris. •